

Bourganeuf info

Le magazine d'information de votre ville



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021



Bourganeuf en images P8



Enfance / Jeunesse P10



Vie pratique P11



BOURGANEUF
www.bourganeuf.fr

 Ville de Bourganeuf

BigMat LIBRE SERVICE

Matériaux et conseils pour vivre mieux

PLUS DE 15000 REFERENCES EN RAYONS



Gros Oeuvre - Isolation - Couverture - Environnement

BigMat DISTRIMAT

Matériaux et conseils pour vivre mieux

6, Grange Bonnyaud 23400 BOURGANEUF
 Tél. : 05 55 64 02 21 • Fax : 05 55 64 21 60
 Lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 00
 Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Fabricant & Installateur



Menuiseries Fayette

FENÊTRES - PORTES - VOILETS

Tél. 05 55 64 03 29
 www.menuiseries-fayette.fr



FRACASSO T.P.

Fondée en 1966



TRAVAUX PUBLICS : Pour Particuliers, Collectivités et Professionnels

TERRASSEMENTS	ASSAINISSEMENTS (Individuels et Collectifs)	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS (Cours, Chemins...)
---------------	--	---

La Grange Bonnyaud - 23400 BOURGANEUF
 ☎ 05 55 64 03 24 - contact@fracasso-tp.fr - www.ctpl-fracasso.fr

DE NOUVEAUX SERVICES

- ✓ Isolation
- ✓ Plâtrerie
- ✓ Carrelage



PARBAUD
 c'est aussi la CLIMATISATION!

www.parbaud-chauffage.com

05 55 63 55 28 conseil - installation - dépannage

LA SOUTERRAINE • BÉNÉVENT • BOURGANEUF • GUÉRET

S.A.S. PENOT et Fils

Maçonnerie Générale NEUF ET RENOVATION



Carrelage Ravalement Plâtrerie Sèche
 Terrassement Assainissement

05.55.64.42.08 06.10.33.81.01
 sas.penot@gmail.com

1, Bourdaleix
 23400 St DIZIER LEYRENNE



OUVERT
du Mardi au Samedi, midi et soir!

MENU OUVRIER
du mardi au vendredi

PIZZAS sur place
ou à emporter

CARTE

RESTO & Pizza du STADE

8, rue du Champ de Mars - 23400 Bourgneuf
 05 55 64 27 41

DECORUM / TECHNIC

S.A.R.L. DE SALES père & fils

PLÂTRERIE • PEINTURE • CARRELAGE



Tél : 05 55 64 14 93
 e-mail : ddecorum@orange.fr

29, rue de Verdun • 23400 BOURGANEUF
 Fax : 05 55 64 22 89



Edito	3
Conseil Municipal	4 > 5
Vie des services	5
Vie économique	5
Projets Travaux	6
Social & Santé	7
Vie associative	7
Bourganeuf en images	8/9
Enfance / Jeunesse	10/11
Vie pratique	11 > 15
Agenda	15

Directeur de publication
Régis RIGAUD

Secrétariat de rédaction
Sandrine FOURGNAUD,
Isabelle COUTABLE,
Myrtille MONEDIERE,
Amélie NICOLAUD.

Mise en page
mine-de-crayon.com

Régie publicitaire
mine-de-crayon.com

Crédits photos
Sandrine FOURGNAUD,
Emilie GUYOCHET,
Isabelle COUTABLE,
Pierre-Alain DUTHEIL,
CAVL AGORA,
Classe de CM2 de Sandrine
DURBIN,
Service Accueil de loisirs,
Service Petite Enfance,
Laurent GAUTHIER,
Amélie NICOLAUD,
Myrtille MONEDIERE,
Jacques MALIVERT,
Partage de lecture(s),
La Sotrana, Imatgier,
Instants Libres,
Sébastien CLAVEYROLAT,
Jean-Luc LEFAURE.

Impression GDS Imprimeurs

Tirage
1500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Distribution La Poste

ISSN 2430-5359

Edito ...

C'EST LA RENTRÉE !

La saison estivale touche à sa fin, c'est la rentrée selon l'expression consacrée.

Si la météo a été maussade tout au long des mois de juillet et août, cela n'a pas rebuté les touristes et visiteurs. Les marchés du mercredi ont été largement fréquentés et c'est tant mieux !

Le 14 juillet s'est déroulé comme habituellement si on peut s'exprimer ainsi tant la période est particulière. La pluie a épargné les 800 spectateurs venus assister au feu d'artifice qui a été, une nouvelle fois très apprécié. Malgré nos obligations de contrôles (masques, comptage des spectateurs) tout s'est bien passé. Les commentaires et les remerciements nous ont confortés dans notre obstination à maintenir les animations malgré les contraintes qui nous sont imposées. Les concerts ont permis de se retrouver tout au long de la soirée ; se retrouver est bien le maître-mot après tous ces mois de restrictions. Le Festival Précaire a attiré quelques 600 personnes ; gageons que ce type d'animations donnera envie de revenir dans notre cité. La soirée du 15 août a trouvé son public et le cinéma en plein-air a lui aussi joué de son attrait. De nombreuses familles de randonneurs ont sillonné les chemins du Verger restaurés. La tour Zizim a attiré plus de 1 800 visiteurs et la place du mail a retrouvé des bancs.

Le dispositif « Argent de poche » a suscité l'engouement de nos jeunes, 7 d'entre eux ont été accueillis au sein de la collectivité. Nous renouvellerons l'opération pour les congés de Toussaint.

La rentrée c'est bien sûr retrouver le chemin de l'école. Les effectifs sont à la hausse, une vingtaine d'élèves supplémentaires par rapport à 2020.

L'entretien de la commune a souffert de deux maux principaux : un nombre d'agents en arrêt de maladie jamais atteint, doublé d'une météo favorisant la pousse de l'herbe. Nous mettons en place un plan d'entretien qui vous sera communiqué et qui permettra à chacun d'être informé. Nous avons pris la décision de confier l'entretien de nos cimetières à une entreprise.

Enfin, preuve de l'attractivité renouvelée de notre cité, un tournage de film avec Jean DUJARDIN se déroulera fin octobre.

Conseil Municipal



comptes rendus complets
sur www.bourganeuf.fr

L'essentiel du conseil municipal du 7 juin 2021

1 - Maintien des horaires des écoles municipales de Bourgneuf pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

L'inspection académique demande tous les trois ans aux municipalités de se prononcer sur les horaires des écoles. Après avoir recueilli l'avis des trois directeurs, des trois conseils d'écoles de Bourgneuf et pris en compte les nombreuses répercussions organisationnelles tant pour les parents que pour les enseignants et les services annexes que sont le transport, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, le conseil municipal maintient les horaires existants à savoir de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. L'accueil des enfants par les enseignant(e)s s'effectue dix minutes avant les horaires indiqués ci-avant.

2 - Transfert de la compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités » (AOM) à la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24.12.2019 définit que chaque territoire dispose d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui a la charge de proposer des offres de transport alternatives à la voiture individuelle. Ainsi, il est laissé aux communes le choix de s'emparer de cette compétence via les intercommunalités ; à défaut, ce sont les Régions qui exercent la compétence. La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest ayant élargi ses compétences à l'AOM, le conseil municipal a validé la modification statutaire dans ce sens.

3 - Fonds de concours pour les travaux de réfection des passerelles de la Chassagne et du Montalescot

La précédente décision d'intervenir sous la forme d'une co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et les deux communes de Saint Dizier-Masbaraud et Bourgneuf n'étant pas autorisée par la Préfecture car seule l'intercommunalité est responsable de l'entretien du sentier empruntant ces deux ouvrages, le conseil municipal a validé le versement d'un fonds

de concours pour participer aux travaux à hauteur de 14 861,25 €. À noter que les travaux n'ont pas été réalisés avant la saison estivale car l'entreprise retenue n'a pas pu se fournir en matériaux.

4 - Environnement et Énergies renouvelables

- Transfert de compétence « Mobilités durables » au Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse (SDEC)

La ville de Bourgneuf s'est dotée d'une borne de recharge pour véhicule électrique située à côté de la maison du territoire. Le SDEC ayant acquis la compétence, le conseil municipal a validé le transfert de cet équipement tant en gestion qu'en renouvellement. Il est à noter qu'une 2^e borne doit être installée à proximité du futur Pôle des Énergies.



- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de véhicules électriques et Gaz Naturel Véhicule (GNV) coordonné par le SDEC

En lien avec sa compétence mobilité, le SDEC, à l'échelle régionale, coordonne un groupement d'achat pour la fourniture de véhicules électriques, GNV de tourisme, utilitaires et deux-roues électriques. Les élus ont validé l'adhésion au groupement de commandes afin d'accéder à des prix plus favorables lors du renouvellement du parc de véhicules de la commune.

- Avis de la commune sur le projet de parc photovoltaïque porté par la SAS Corfu Solaire

Ce projet, réalisé au Pont Rouge, lieu-dit « l'usine », s'inscrivant en faveur du développement des énergies renouvelables et se situant sur une friche industrielle, le conseil municipal a émis un avis favorable.

5 - Contrat Boost Commune et plan de financement prévisionnel de l'opération de requalification et de réhabilitation du bâtiment communal anciennement appelé « maison de la formation »

Le conseil municipal a validé le plan de financement concernant les études pour un montant de 35 000 € HT subventionné à hauteur de 10 %.

6 - Provision pour le projet de construction du centre de secours de Bourgneuf

Le conseil municipal a adopté la constitution d'une deuxième provision de 30 000 €, portée au budget primitif du budget général 2021 de la commune, afin d'anticiper la future construction.

7 - Église Saint-Jean-Baptiste : intervention d'urgence et plan de financement prévisionnel

La ville doit entamer un programme important de travaux pour lequel le chiffrage définitif et les financements ne sont pas encore validés. Cependant, des travaux d'urgence doivent être réalisés, travaux pour lesquels la Direction Régionale des Affaires Culturelles interviendrait à hauteur de 50 % soit un reste à charge pour la commune de 16 000 €. Les élus ont validé les travaux d'urgence ainsi que le plan de financement associé pour une intervention d'ici la fin de l'année 2021.

8 - Travaux d'éclairage du terrain de football municipal : nouveau plan de financement

La municipalité a la possibilité d'obtenir, en complément des financements préalables, un soutien de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 20 %, réduisant ainsi l'autofinancement communal à 26,5 % soit 25 000 €.

9 - Cession de l'ancien tribunal de la commune

Le conseil municipal a accepté l'offre d'achat présentée à 30 000 €.

10 - Cession d'un bien par l'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

L'EPFNA a acquis pour le compte de la commune un ensemble foncier constitué de deux maisons et de terrains, jouxtant l'ancien tribunal. Une proposition d'achat d'une des deux maisons a été acceptée par le conseil municipal pour un montant de 36 000 €.

11 - Subvention exceptionnelle à l'association Instants Libres

Le Festival Précaire est programmé du 3 au 13 août à Bourgneuf dans les jardins de l'hôtel de ville. Pour que ces dix spectacles se déroulent, les élus ont octroyé un soutien financier de 2 000 €.

Voir rubrique Bourgneuf en images, page 9

Vie des services



> Nadine CHARVIN,

Directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Péri-scolaire depuis 23 ans, a fait valoir son droit à la retraite le 31 août. Elle a contribué à développer le service jeunesse

et a notamment permis à de nombreuses générations de partir en séjour à l'océan. Nous lui souhaitons une belle retraite.

> Cyril PETITCOULAUD,

Animateur et Adjoint de Direction succède à Nadine CHARVIN en tant que Directeur de l'ALSH et Péri-scolaire.

> Arrivée par mutation le 25 août 2021 : Ingrid HENNEBERT est recrutée en qualité d'Animatrice et Adjointe de Direction de l'ALSH et Péri-scolaire.



De gauche à droite, Cyril PETITCOULAUD, Ingrid HENNEBERT, Peggy BOUQUET, Jimmy FLETOUX, Laura SCARANO.

> Depuis le 1^{er} septembre, Ethan DOLMAN a intégré les services techniques pour 2 ans en contrat d'apprentissage CAP Electricien en vue d'anticiper un futur départ à la retraite.

> Estelle GENESTE, vient de renforcer l'équipe du Multi Accueil en contrat parcours Emploi compétences depuis le 1^{er} mars 2021 jusqu'à fin février 2022.

> Isabelle RIMOURE, adjointe technique remplaçante sur le site de l'école primaire Marie Curie est arrivée depuis le 30 août 2021.

Vie Économique

VIVAL by CASINO

Le magasin d'alimentation « Vival by Casino » de Bourgneuf a ouvert début juillet dans le centre-ville. Il permet un accès de proximité à différents produits comme l'épicerie fine, des produits régionaux et locaux, des produits bio, du fromage et jambon à la coupe et du poisson sur commande. Le magasin propose également des vêtements et un service de livraison à domicile gratuit. **29, rue Zizim - 23400 Bourgneuf - 07.57.77.21.12**

Horaires : 1^{er} septembre au 31 mars :

lundi, jeudi : 7h30-14h

mardi, mercredi, vendredi : 7h30-14h et 16h-19h45

samedi : 7h30 - 19h45 - dimanche : 8h-13h

AMÉNAGEMENTS SUR LA PLACE DU MAIL

Dans le cadre de la création du cheminement de la place du Mail au site de la Chassagne, une première pose de mobilier urbain a été réalisée avec deux bancs sur la place du Mail. La création d'un espace touristique est en cours avec la mise en place d'une table de pique-nique dans les jardins de la Mairie. Ce mobilier est en adéquation avec l'usage du site et des abords de la Mairie et de la Tour Zizim. Des acquisitions de mobilier récréatif vont venir compléter ces installations.



SITE DU VERGER

Cet été, les équipes de la Ville ont poursuivi l'aménagement du site des Gorges du Verger avec l'installation de corbeilles et de barrières forestières.

VOIRIE, UN PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX À FIXER

La municipalité a diligenté un diagnostic de l'ensemble de la voirie communale (bourg et villages), opération qui s'est déroulée au mois de juillet 2021. Le rendu est attendu pour septembre 2021. Cet état des lieux a pour objectif de catégoriser les voies selon leur état et ainsi d'établir une priorisation et une planification des travaux dans le temps.

Trottoirs : chaque année, un budget est alloué à leur réfection.

PÔLE DES ÉNERGIES DE BOURGANEUF

Les travaux du Pôle des Énergies ont été finalisés fin septembre avec l'installation du mobilier, l'accrochage de la scénographie et les éléments de la partie muséographique. Le Pôle ouvrira ses portes au grand public pour la saison touristique (avril 2022). Son inauguration sera prochainement programmée. Le site accueillera hors saison touristique notamment des scolaires et des professionnels. Renseignements : contact@poledesenergies.fr

ASSAINISSEMENT



Requalification du réseau d'assainissement séparatif de l'avenue du Petit Bois. Le chantier a été réalisé par l'entreprise FRACASSO.

PÔLE DES ÉNERGIES DEVENEZ MÉCÈNE



« CHEZ NOUS », LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)



Depuis le 1^{er} juin, la jeune structure de loisirs et d'entraide mutuelle « Chez nous » est installée en plein cœur de Bourganeuf au 29, rue de Verdun.

Ce dispositif a été mis en place dans le cadre d'une proposition de l'Agence Régionale de Santé au CAVL AGORA afin de développer l'entraide et de lutter contre l'isolement. « Chez nous » compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents de 16 à 85 ans. L'aménagement du local et la programmation des activités sont décidés par l'ensemble des adhérents. Plusieurs activités ont eu lieu durant la saison estivale : des sorties en nature, au cinéma, au musée, des repas, des jeux, du sport, des créations manuelles, des cueillettes sauvages, du bricolage... Le dispositif peut accompagner des projets collectifs, comme la création d'une web radio, et développe des pratiques d'entraide, comme des petites annonces ou du libre-échange de services.

L'équipe vous accueille au sein de son local et vous invite à venir la rencontrer, adhérer, proposer votre savoir-faire ou découvrir le dispositif.

Pour plus de renseignements : 06 75 08 34 83

« LABEL « ESPACE SANS TABAC » DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Sur proposition de la Ligue Contre le Cancer, la commune, accompagnée par les animatrices de l'Agence Régionale de Santé, a mis en place deux espaces sans tabac au sein de la commune. Ces sites se trouvent au niveau de l'école Maternelle Camille Riffaterre et dans

les gradins du stade municipal. Ces deux espaces publics extérieurs sont délimités et la consommation de tabac y est interdite.

Vie Associative

BOURGANEUF EN HOMMAGE

Le 8 Juin 2021, Robert GRAND nous a quittés, à l'âge de 81 ans. Trésorier dévoué de la F.N.A.C.A. Comité de Bourganeuf, et fidèle du devoir de mémoire, il a toujours accompagné les traditionnelles cérémonies du souvenir. Nous rendons hommage à son dévouement exemplaire et adressons à ses proches notre compassion la plus sincère.



ASSOCIATION CREUSOISE DE TAI CHI ET CHI-KONG (ACTCK).

Besoin d'évasion, de ressourcement, le tai chi et le chi-kong sont faits pour vous. Les cours se déroulent au Centre Alain Gouzes, les mercredis de 17h30 à 18h40 et/ou de 18h45 à 20h. Dans la bonne humeur venez vous assouplir, améliorer le sens de l'équilibre et la respiration, et renforcer votre immunité avec Pascal LABESSE, enseignant professionnel. Conditions et renseignements au 06 74 67 93 94 ou sur taichicreuse.com. Deux cours d'essai gratuits.

PARTAGE DE LECTURE(S)



Partage de Lecture(s) a proposé plusieurs animations estivales : deux soirées à l'écomusée Le 3^e Copeau, une sur le 1^{er} marché nocturne et lors de trois marchés du mercredi, puis une animation à l'occasion des Journées du Patrimoine à l'écomusée. Ces

animations se sont très bien déroulées et ont été appréciées. Les prochaines activités sont les rencontres mensuelles à 18h au Centre Alain Gouzes les lundis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre et la préparation de la Nuit de la Lecture de janvier 2022. Renseignements au 06 07 88 41 82



SIEL BLEU : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Le Lions Club de Bourganeuf poursuit la collecte des stylos usagés, effaceurs, rollers, feutres, afin qu'ils soient recyclés. Possibilité de les déposer dans des boîtes ou bacs à la mairie dans les écoles élémentaires, à la maison de la presse, au CAVL AGORA, à l'Office de Tourisme, l'UTAS...

Les deux ateliers se déroulent dans la salle Maurice Cauvin.

> **Lundi de 10h30 à 11h30** : Gym adaptée pour les personnes en traitement ou en rémission d'un cancer.

> **Lundi de 14h30 à 16h** : Gym prévention santé, pour les personnes de plus de 60 ans afin de préserver leur autonomie et leur capital santé. Possibilité de prise en charge individuelle au domicile, via le plan d'aide APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou PCH (prestation de compensation du handicap).

À partir de janvier 2022, un atelier équilibre (21 séances d'1h), sera proposé pour les personnes intéressées.

Contact : 06 69 75 61 02
dorian.bancelin@sielbleu.org

LA FÊTE NATIONALE EN IMAGES



> **Cérémonie** dans le square de la République



> **Concert** du groupe Afrokitchen



> **Bal populaire** avec l'orchestre Cerbellaud



EXPOSITIONS ESTIVALES

Plusieurs expositions autour de la peinture, photographie, dessins, émaux sur cuivre... ont eu lieu à la salle Marcel Deprez et à la Tour Lastic de juin à septembre.

> **Deux marchés nocturnes** organisés par l'Union des Commerçants et des Artisans de Bourganeuf dans le centre-ville



> **Deux déambulations musicales** organisées par la commune pendant l'été avec l'orchestre Cerbellaud et BANBAN Music sur le marché du mercredi matin.



CONCERTS D'ORGUE ET DEUX TROMPETTES

Monsieur ASTOR a présenté un concert d'orgue accompagné de deux trompettistes, Messieurs DOURDIN et MONTELLIER le 24 juillet. Un second concert d'orgue a eu lieu le 28 août en compagnie de Messieurs BRESSON et MONTELLIER, trompettistes.

CONTE MUSICAL À L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE



Un spectacle de conte et musique « Et je suis tout » a eu lieu à Bourganeuf le 6 août dernier dans le cadre de la 10^e édition du festival Cordes et Compagnies. Ce spectacle mettait en

scène Patrick FISCHMANN au conte, chant, quatre, ukulele, guitare et bongos ainsi que Jean-Pierre et Marie NOUHAUD, au violoncelle et à la contrebasse. Plus de quarante personnes ont assisté au concert. Le public a été conquis par ce trio vif et joyeux pour un voyage symphonique d'une profondeur lyrique et joyeuse.

FESTIVAL PRECAIRE

Né en pleine crise sanitaire l'été dernier, le Festival Précaire est revenu avec une 2^e édition et la 1^{ère} à Bourganeuf. Cette fois, ce n'est pas dans une ville mais bien dans trois que les habitants ont pu admirer un spectacle tous les soirs à 19h entre les

3 et 13 août. Guéret, Aubusson et Bourganeuf ont accueilli des spectacles en plein air. La Compagnie « Instants libres » a porté ce festival sur la commune avec des spectacles divers et variés. Le public a pu voir des représentations de marionnettes mais aussi de jonglage et d'humour, autant de diversités qui ont attiré les petits et les grands !



CINÉMA EN PLEIN AIR

Le film « *Fast & Furious 9* » de Justin Lin a été diffusé au cinéma en plein air, le samedi 14 août dernier sur la place du Mail. 80 personnes ont bénéficié de la gratuité de la projection du film offert par la municipalité en partenariat avec le Cinéma Claude MILLER.

BALADE CONTÉE



La commune a organisé avec l'association Conte en Creuse une balade contée le mercredi 25 août, dans le cadre du festival « Paroles de conteurs ». Cette promenade contée par

Alain VIDAL a rassemblé près de 90 personnes. Les spectateurs ont suivi les pas du conteur sur le site du Verger pour une balade dans le monde des jardins, des jardiniers et de la nature.

FÊTE DE LA MOTO

Un rassemblement moto au profit de la Ligue contre le cancer a eu lieu le 5 septembre à Bourganeuf. Une balade a été précédée d'une bénédiction.



ÉCOLE MATERNELLE CAMILLE RIFFATERRE

5 CLASSES – TOTAL : 82

TPS-PS : 20 élèves > Virginie DEL NEGRO, Isabelle DELAGE (ATSEM)

PS-GS : 17 élèves > Hélène NODINOT, Catherine CICHOSTEPSKI (ATSEM)

MS : 17 élèves > Nathalie RIAUBLANC, Alexandra BUISSET (ATSEM)

MS : 17 élèves > Marie MOURIER, Cindy MARCELAUD (ATSEM)

GS : 12 élèves > Samantha BARRAUD (Directrice)

ÉCOLE MARTIN NADAUD

4 CLASSES – TOTAL : 53

CP a : 16 élèves > Olivier LAFOSSE (Directeur) et Sabrinah MAHAZOUA (le lundi)

CP b : 16 élèves > Nicolas LOSS

CE1 a : 11 élèves > Amandine ARLOT

CE1 b : 10 élèves > Prisca MISSIOUX

ÉCOLE MARIE CURIE

4 CLASSES – TOTAL : 83

CE2 : 23 élèves > Audrey GUERY et Hélène BRIERE DE L'ISLE (le mardi)

CM1 : 25 élèves > Carole BENTOUMIA

CE2-CM2 : 14 élèves > Claire BOULESTEIX et Anaïs LEROY (les lundi et mardi)

CM2 : 21 élèves > Sandrine DURBIN (Directrice) et Hélène BRIERE DE L'ISLE (le lundi)

NAVETTE ÉCOLE MATERNELLE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Désormais, un agent municipal est chargé d'accompagner les enfants dans le bus entre l'école maternelle et l'accueil périscolaire de Bourgneuf.

FILMS ANIMATION



L'aventure galactique - CM2 de Sandrine DURBIN

Les écoles primaires Martin Nadaud et Marie Curie ont travaillé durant l'année 2020-2021 sur les films d'animation. L'intervenante Emmanuelle Poussin a initié sept classes à la réalisation de films en stop-motion (technique d'enregistrement image par image). Dans ce projet pluridisciplinaire, les élèves ont travaillé sur la rédaction de l'histoire, la création des décors, des personnages, la prise de vue, le choix et la création de bande son (avec la participation de Patricia ZILLIOX, intervenante musique du conservatoire) et

des bruitages, l'utilisation du matériel technique ainsi que le découpage du montage des films. Les parents ont pu découvrir les films lors de projections au sein des écoles. Selon l'évolution de la situation sanitaire, une projection grand public sera organisée.

ACCUEIL DE LOISIRS



Cet été les enfants de l'accueil de loisirs ont abordé différents thèmes avec les animateurs tout au long des vacances : la découverte du milieu marin et la mythologie pour les plus grands, le zoo pour les moyens, le kit du petit campeur, l'espace pour les plus petits ! Des activités ludiques et variées ont été proposées par l'équipe d'animateurs : grands jeux, activités manuelles, ateliers cuisine, activités sportives avec de l'initiation vélo, zumba, badminton, tennis... Et des sorties à l'Aquarium de Limoges, à la base de loisirs de Courtille, au cinéma, au Lac de Vassivière et au Parc du Reynou. Cette année, le séjour a eu lieu à Saint-Palais-sur-Mer, les enfants ont pu découvrir le milieu marin, 19 enfants ont visité le phare de la Coubre ainsi que l'Aquarium de La Rochelle. Ils ont également profité de la plage et de ses crustacés dans les rochers mais également de veillées : blind test, loup garou, boum...

QUARTIERS D'ÉTÉ



En juillet, des animations ont été proposées les mardis dans le quartier du petit bois, et les mercredis « au Prê de l'hôpital », par le CAVL AGORA en partenariat avec la ville de Bourgneuf et la Bibliothèque municipale de Bourgneuf. Ces quartiers ont accueilli une trentaine de jeunes en moyenne. Les enfants de l'Accueil de Loisirs ont participé aux animations les 20 et 21 juillet. Au programme : multisport, course d'orientation, land art, coin lecture, coin jeux, loup-garou, clean ton quartier, zumba et cup song. Ces moments de détente et de partage ont été appréciés par les familles.

PETITE ENFANCE



Le service Petite Enfance (Multi Accueil et Lieu d'Accueil Enfants Parents) a organisé une sortie famille au Parc Bellevue le 21 juillet dernier. Cette journée de rencontres, d'échanges et de convivialité a réuni douze familles dont vingt enfants qui ont profité du parc sous un beau soleil.

ARGENT DE POCHE

7 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs contre un peu d'argent de poche à Bourgneuf. Ce dispositif a été proposé par la mairie aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et est reconduit lors des prochaines vacances scolaires. Pour tout renseignement : 05 55 64 07 61

MULTI ACCUEIL « POMME D'AMOUR »

Accueil des enfants de moins de 4 ans.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Renseignements : 05 55 64 28 71

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LES P'TITS TROGNONS »

Si vous souhaitez rencontrer d'autres parents pour échanger, passer du temps avec votre enfant et souhaitez qu'il joue avec d'autres enfants, venez aux « P'tits Trognons » ! Ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h.

Un café discut' parents est également organisé tous les 2^e mercredis de chaque mois avec le CAVL AGORA à la Maison de l'Enfant pour échanger autour des thèmes de l'enfance et de la famille.
Informations : 05 55 64 28 71

LOCAL ADOS DU CAVL AGORA (11 À 17 ANS)

Ouvert pendant les vacances scolaires de 10h à 18h et en période scolaire les mercredis après-midi de 13h30 à 18h et sur demande pour les autres jours.

Vie pratique

COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, un colis de Noël va être distribué par la municipalité aux personnes résidant sur la commune de Bourgneuf âgées de plus de 65 ans, sous conditions de ressources. Les inscriptions sont à effectuer **avant le 30 novembre 2021** auprès du bureau d'accueil de la Mairie de Bourgneuf. Merci de bien vouloir vous munir de votre dernier avis d'imposition (2021 sur les revenus 2020).

GOÛTER DES AÎNÉS

Le goûter des aînés est prévu le samedi 18 décembre 2021. Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil de la Mairie **avant le 30 novembre 2021**.

TOURNAGE

Des scènes pour le film « *Les Chemins de Pierre* » de Denis IMBERT vont être enregistrées à Bourgneuf les 28 et 29 octobre. Le tournage aura lieu dans le centre-ville de Bourgneuf et sur la Place du Champ de Foire.

Ce film est inspiré du livre « *Sur les chemins noirs* » de Sylvain TESSON.

Dans ce cadre, le stationnement sera interdit dans la rue de Verdun et la circulation bloquée par intermittence au moment des prises de scènes.

CULTURE

Feux de la Saint-Jean et Feu du 14 juillet : l'arrêté 23-2019-07-03-002 réglementant le brûlage à l'air libre des déchets verts et les autres feux de plein air dans le département de la Creuse est mis en application pour la 1^{ère} fois à Bourgneuf en 2021, l'année 2020 n'ayant pas permis l'organisation de manifestations en France. Il dispose des mesures visant à prévenir les incendies et à lutter contre la pollution de l'air. Il stipule :

- l'interdiction d'emploi de feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, landes et friches pour des résidus végétaux et sylvicoles ;
- l'interdiction des feux de Saint-Jean et autres feux festifs en zones urbaines ;
- la déclaration des feux d'artifice à la Préfecture.

Ainsi, la commune a sollicité l'avis de Madame la Préfète de la Creuse pour organiser le feu de Saint-Jean et le feu d'artifice du 14 juillet. La 1^{ère} demande a reçu un refus catégorique et définitif puisque les feux de Saint Jean sont interdits en ville et la 2^{de} a obtenu un accord avec le respect de règles garantissant la sécurité publique.



MAIRIE DE BOURGANEUF

05.55.64.07.61

contact@bourganeuf.fr
Place de l'Hôtel de Ville
23400 Bourganeuf

CHEMIN DE SAGNAT MARTYS ET TRAITEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE DE CIRCULATION RENCONTRÉE SUR LA PORTION RELIANT LA VOIE DE SAGNAT MARTYS ET LE HALL ROUCHON-MAZÉRAT

La commune a réuni les riverains concernés le 11 août dernier. Ce chemin privé, aux apparences de voie publique, est utilisé depuis de très nombreuses années par tout un chacun. L'accroissement de la circulation et la recrudescence d'incivilités, excès de vitesse notamment, ont pour effet la prise de décision suivante : la circulation est strictement interdite sur cette voie sauf riverains, services municipaux et de secours. La municipalité procédera à la pose de panneaux de signalisation à chaque extrémité du chemin stipulant cette interdiction.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest indique que la création du PAV rue Auguste Renoir ayant été contestée par les riverains, le Conseil communautaire a prononcé le retrait de cette décision. La rue n'accueillera donc pas de nouveau PAV.

L'intercommunalité, en partenariat avec ses communes membres, procède à la création de nouveaux PAV afin d'améliorer la proximité du service rendu aux habitants et usagers. Ainsi, sur la commune de Bourganeuf, des colonnes de tri dédiées au papier viennent d'être placées au sein des écoles primaires Martin Nadaud et Marie Curie et un PAV installé sur le site de Carrefour Market.

POINT SUR LES ANIMAUX

> Campagne d'identification et de stérilisation des chats errants en partenariat avec « 30 millions d'amis » : À ce jour 25 chats ont pu être identifiés et stérilisés. La campagne de capture se poursuit jusqu'au mois d'octobre 2021. Vous pouvez vous manifester auprès de la mairie pour signaler la présence d'un chat errant à capturer. Vous pouvez également, sous certaines conditions, demander à stériliser et à doter votre animal d'une puce. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous auprès des services municipaux.

En 2021, le coût de cette action, outre le temps passé par les agents pour capturer les animaux et les amener dans un des deux cabinets vétérinaires

de Bourganeuf, s'élève à 4 000 € dont 1 400 € pris en charge par la Fondation 30 millions d'amis.

> Prolifération de pigeons : Les campagnes de capture effectuées à plusieurs endroits ont été infructueuses. Les services de la chasse ont donc été sollicités afin de convenir de la méthode à utiliser et ainsi désigner la personne compétente pour procéder au tir des pigeons. La municipalité reste dans l'attente de ces éléments.

> Présence de rats : une entreprise est missionnée chaque année pour intervenir dans les quartiers. Elle agit à des périodes différentes selon les secteurs. Si vous constatez la présence de rats, merci de vous manifester à l'accueil de la mairie.

MAÎTRISER LA GESTION DES ESPACES VERTS

Depuis 2017, il est interdit aux collectivités d'utiliser des pesticides, produits chimiques pour désherber. Ces herbicides étaient principalement utilisés pour les voiries et trottoirs, les parcs et jardins, les terrains de sport et les cimetières. Une exception était faite pour l'entretien des cimetières et des espaces de loisirs clos. La législation se durcit en 2022: il ne sera plus possible de faire usage de ces produits dans les cimetières.

La ville de Bourganeuf, engagée dans une démarche environnementale et de transition énergétique, a décidé de passer au zéro pesticide en 2017.

Seuls les produits phytosanitaires de biocontrôle (produits dont les molécules actives sont d'origines végétales) sont utilisés par les services. Les effets de ces substances, de plus courtes durées et moins efficaces, associés à la météo très favorable à la croissance de la végétation et au manque de personnel technique, ont permis une large prolifération des herbes. Il convient donc aux services de s'adapter et d'opter pour de nouvelles techniques en complément/substitution du désherbage manuel.

Un plan de gestion des espaces verts est en cours d'élaboration. Il permettra une gestion différenciée des espaces verts communaux en :

- favorisant la biodiversité par la réduction du nombre de tontes et la valorisation des déchets verts ;
- valorisant la diversité des espaces paysagers ;
- optimisant l'efficacité de l'entretien des espaces verts grâce à la réduction des achats de produits phytosanitaires, la diminution des quantités d'eau d'arrosage et la rationalisation du temps agent.

Ce plan doit intégrer les obligations réglementaires notamment urbanistiques (alignements d'arbres, visibilité, ouvrages d'art, sécurité, préservation de l'environnement...).

Ainsi, il a pu être établi 4 types d'espaces verts :

- fleurissements (jardinières, jardin du château, pôle des énergies) ;

- traditionnels (massifs comme celui de l'Arrier) ;
- naturels ;
- sportifs ;

auxquels sont associées des fréquences spécifiques d'intervention.

Ce plan va être précisé par la définition des espaces à conserver en l'état, à transformer, à créer ou à supprimer. Ce travail est mené en concertation avec tous les partenaires comme l'Unité Technique Territoriale du département ou encore l'Architecte des Bâtiments de France. Actuellement, cette mission qui se concentre sur 7 mois représente 3 135 heures de travail soit l'équivalent de 3,5 emplois sur la période d'intervention.

A noter la décision d'externaliser l'entretien des cimetières pour la période d'août 2021 à octobre 2022. L'entreprise Alex-Paysage est missionnée pour intervenir tout au long de l'année sur les deux sites.

POUBELLES

Le ramassage des poubelles municipales est intégré au futur plan de balayage. Actuellement disséminées dans les différents quartiers, elles sont vidées une fois par semaine, le vendredi matin et deux fois par semaine pour celles situées au centre-ville (Places de l'étang, du Mail, de l'Hôtel de Ville, de l'Arrier, rues Zizim, de Verdun), les mardi et vendredi. Entre deux interventions et dans l'hypothèse où les poubelles seraient pleines, les conteneurs à ordures ménagères ainsi que les colonnes de tri présentes sont utilisables. Cette option est préférable à celle de laisser les détritrus à même le sol.

Dans le même ordre d'idée, sous peine de sanction, les papiers et masques ne peuvent être jetés sur le domaine public et les propriétaires d'animaux se doivent de laisser les trottoirs et espaces partagés propres de tout excrément. Force est de constater que les distributeurs de sacs spécifiques ne sont pas pertinents car quelques personnes indélicates s'emploient à les vider aussitôt remplis. Des sacs seront donc prochainement disponibles à l'accueil de la mairie et remis gratuitement sur demande.

INTERVENTION SUR LE PONT DE LIMOGES :

Le développement racinaire des arbres et des haies représentait un risque pour l'étanchéité du pont. Il a donc été demandé à la commune de remédier à cette situation en enlevant l'intégralité de la végétation. Ainsi, les trottoirs sont neufs et des équipements urbains seront prochainement disposés afin de sécuriser le site et d'embellir ce passage routier.

L'URBANISME EN PRATIQUE

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, ce document de planification définit les orientations politiques de la commune en matière d'urbanisme, habitat, transport et déplacements,

équipements et services, espaces naturels et agricoles, commerces et zones d'activités... Il constitue la traduction du projet d'aménagement et de développement défini par les élus suite à différents diagnostics réalisés et aux enjeux qu'ils ont mis en évidence. Le PLU est le cadre et l'outil du développement urbain et de la « qualité de ville » et contient à la fois les objectifs à atteindre et les outils pour y parvenir.

L'urbanisme au sein de l'intercommunalité :

La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest est compétente en matière de documents d'urbanisme et de droit de préemption. Elle travaille actuellement, avec ses communes membres, à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il résulte de cette compétence communautaire que la commune de Bourganeuf ne peut plus agir seule sur son PLU. Elle peut demander et préconiser des modifications, sous des procédures allégées, qui, après avoir été soumises pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et aux services d'État compétents, doivent être validées par le conseil communautaire.

Afin de mener à bien sa politique de revitalisation de centre bourg, l'équipe municipale devra procéder d'ici 15 à 18 mois à certaines modifications du nouveau PLU applicable depuis le mois de juillet 2020. C'est pourquoi, pour toute incompréhension foncière, vous êtes invité(e)s à adresser un courrier explicatif détaillé au service urbanisme de la ville (référence parcellaire, problématique rencontrée...).



Le service urbanisme de la mairie est désormais assuré par Madame Delphine BRUNAUD-CHAPEAUD. Ce service reçoit et enregistre toutes les demandes liées à l'application du droit des sols, les pré-instruit et assure le suivi et la transmission des décisions proposées par le Centre Départemental d'Instruction Mutualisé des actes d'urbanisme à la commune.

Le service urbanisme vous accompagne et vous conseille dans toutes vos démarches concernant vos projets d'aménagement, de construction ou de rénovation, une opération foncière, ou des

renseignements concernant votre propriété, des travaux divers (ravalement de façade, réfection de couverture, remplacement ou restauration des menuiseries extérieures – portes, portails, fenêtres, volets -, clôtures ou murs de clôtures non agricoles, dispositifs de production d'énergies renouvelables, éléments paysagers – arbres -). Il gère également les questions de desserte par les voies publiques et par les réseaux (eau potable, assainissement collectif...), liées aux affaires foncières et peut fournir aux propriétaires le cas échéant des renseignements sommaires sur le cadastre (références cadastrales, contenance des parcelles, propriétaire...).

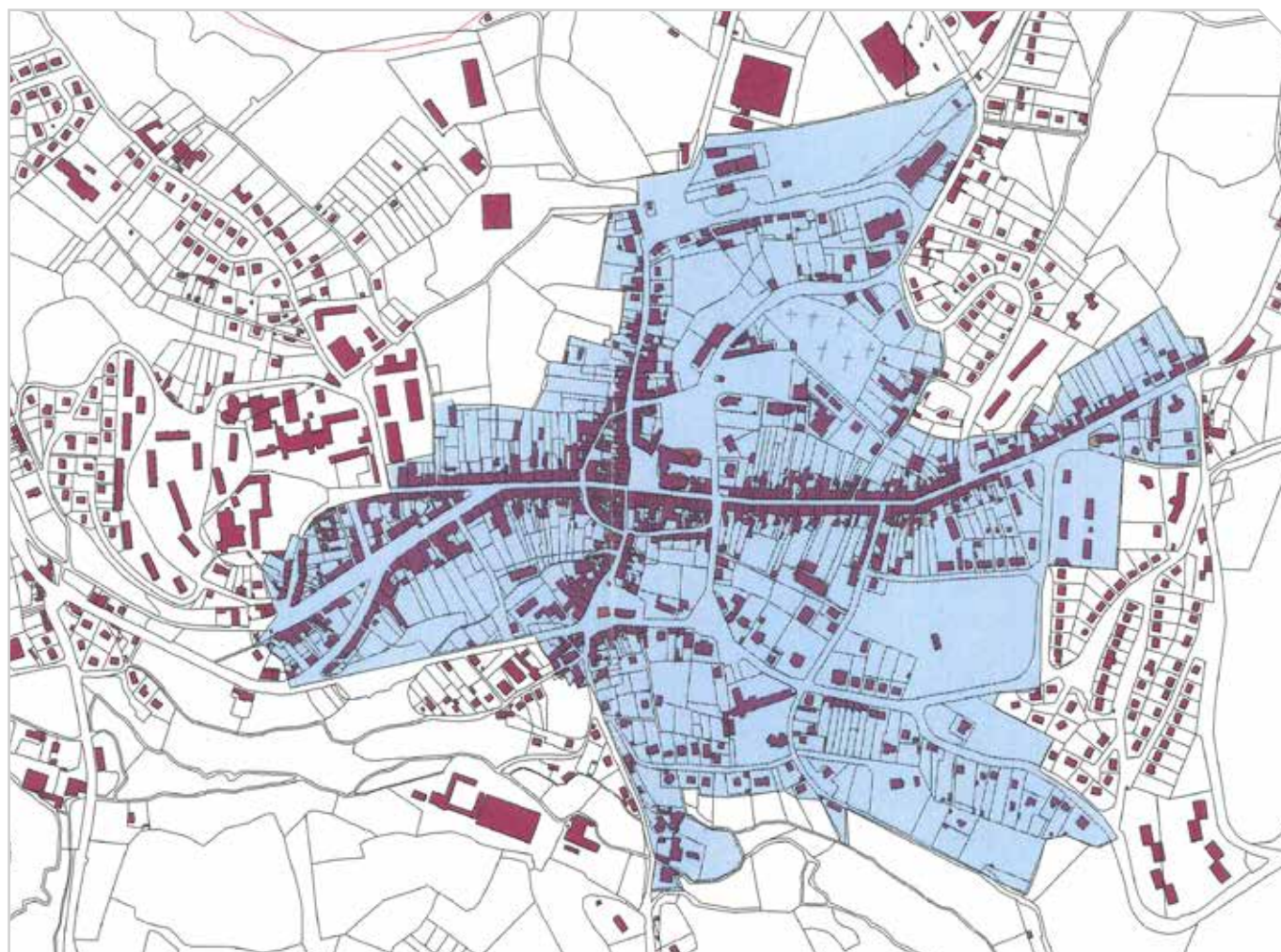
Les dossiers d'urbanisme sont réceptionnés à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture. Des permanences sont assurées le mardi matin sans rendez-vous ou le vendredi matin sur rendez-vous afin d'accompagner les usagers en préalable de leurs projets. Un accueil téléphonique est privilégié les lundis et mardis toute la journée ainsi que le vendredi matin.

Le service de l'urbanisme assure un rôle très important auprès du public par l'expertise technique et le soutien professionnel qu'il

apporte à la réalisation des projets d'intérêt privé ou public. Pour construire, transformer, rénover, ravalier, démolir... il faut donc se renseigner auprès du service avant d'engager tous travaux.

Le périmètre classé de Bourgneuf : un atout car Bourgneuf possède un riche patrimoine bâti et naturel. Des règles d'urbanisme spécifiques, stipulées au PLU, s'appliquent alors lors des demandes d'instruction par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Dans le cadre du travail engagé sur l'image et l'attractivité de la ville mais également dans le respect des règles du label « Petites Cités de Caractère », un diagnostic des zones bâties situées dans le périmètre classé va être mené au mois d'octobre 2021 par l'ABF et le service urbanisme de la ville. Les propriétaires non respectueux des règles en matière de travaux (choix des matériaux et/ou couleurs des fenêtres par exemple) seront destinataires d'un courrier les informant de leur situation et leur indiquant des préconisations si d'autres travaux étaient envisagés.



Le périmètre classé de Bourgneuf



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2021

BOURGANEUF



La remise des prix s'est déroulée le 9 septembre à la Tour Lastic en présence de nombreux élus et participants.

Les lauréats de cette année sont :

1 - MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE : Sylvie COHADE (1^{er} prix)

Françoise COUTABLE, Carmen RUEDA,
Nicole PERRIER, Cyndie GIROIX

2 - BALCON OU TERRASSE :

Joëlle RIBIERE (1^{er} prix)
Sylvie AUBERT

3 - FENÊTRE OU MUR :

Jacqueline JOUANNETAUD (1^{er} prix)
Myriem DELACOUR, Mireille RUBY,
Régine ROUDIER TERRASSIER,
Nicolle KERNIVINEN

4 - COMMERCE/ HÔTELS RESTAURANTS :

Boucherie Aux Délices des 4 p'tits cochons (1^{er} prix)
Coiffeuse Monique LOZACH

5 - VOIE PUBLIQUE :

Monique GIBARD (1^{er} prix)



BOURGANEUF

CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET DES DÉCORATIONS 2021

PREMIÈRE ÉDITION

Ce concours est organisé pour la première fois par la municipalité de Bourgneuf, du 1^{er} décembre 2021 au 2 janvier 2022 pour encourager les Bourganiaudes et Bourganiauds à devenir les acteurs de la décoration festive et les ambassadeurs de la convivialité dans la commune.

Chacun est invité à illuminer et à décorer ses espaces extérieurs privés (maisons, façades, balcons...), dans le respect de l'environnement, pour égayer la vie de chacun.

**INSCRIPTIONS AU CONCOURS
DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2021
MAIRIE DE BOURGANEUF
05 55 64 07 61**

Agenda

MAINTIEN DES MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE
DES CONDITIONS SANITAIRES

• **Du 14 au 17 octobre** : Ciné des villes, Ciné des champs au Cinéma Claude Miller à Bourgneuf.
Plus d'informations sur www.lavaudsoubranne.com
Facebook : Ciné des villes, Ciné des champs

• **Du 23 novembre au 31 décembre** : Boutique de Noël avec produits locaux et artisanaux à l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest (bureaux de Bourgneuf et d'Ahun). 05 55 64 12 20
ou www.tourisme-creuse-sudouest.com

• **Samedi 18 décembre à 14h** : Goûter des aînés au Hall Rouchon Mazerat

SEMAINE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

• **Du 22 au 26 novembre 2021** : Exposition « Femmes, la moitié du monde » dans la Salle Marcel Deprez « Au niveau mondial et sur le plan démographique, les femmes et les hommes sont à égalité, leur nombre est globalement le même. L'égalité s'arrête là. Les sujets qui fâchent sont nombreux ».

Cette exposition fait le point sur la condition de la femme en France, en Occident et dans les autres parties du monde. Ouvert à tous aux horaires de la mairie.

• **Jeudi 25 novembre 2021 à 18h** : Ciné débat autour du film « Mon Roi » de Maïwenn sur réservation auprès de la mairie de Bourgneuf. Gratuit.

Depuis 1999, le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Agenda Salle Culturelle Confluences à Bourgneuf

VOS RENDEZ-VOUS À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES

Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest de septembre à décembre 2021. Information et réservation auprès de l'Office du Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourgneuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page Facebook de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

• **Dimanche 17 octobre à 17h** : *L'ours et la louve*. Spectacle de la Compagnie Furiosa - Conte sonore illustré à partir de 3 ans - familial. 45 min. Plein tarif : 6€ / Tarif réduit : 4 €

• **Jeudi 21 octobre à 20h30** : *Brass Danse Orchestra*, dans le cadre du 23^{ème} Festival d'automne en Creuse de Jazz à La Sout. Concert. Plein tarif : 15€ / Tarif réduit et Pass Festival : 11€ / Gratuit jusqu'à 12 ans accompagné.

• **Dimanche 5 décembre à 16h15 et 17h30** : *Hôm*. Spectacle de la Compagnie Comca - Marionnettes/ Théâtre d'objets. Petite Enfance/ familial à partir de 18 mois. Plein tarif : 6€ / Tarif réduit : 4 €

